



**HAL**  
open science

## La promotion d'innovations environnementales par les acteurs-prescripteurs de la recherche-développement dans le secteur de la vigne et du vin

Jean Marc J. M. Barbier, Jean-Paul Dubeuf

### ► To cite this version:

Jean Marc J. M. Barbier, Jean-Paul Dubeuf. La promotion d'innovations environnementales par les acteurs-prescripteurs de la recherche-développement dans le secteur de la vigne et du vin. École d'été 2012 Réseau de Recherche sur l'Innovation : Les nouvelles dimensions des systèmes sectoriels de l'innovation, Institut National de Recherche Agronomique (INRA). UMR Innovation et Développement dans l'Agriculture et l'Agro-alimentaire (0951).; Réseau de Recherche sur l'Innovation (RRI). Dunkerque, FRA., Aug 2012, Montpellier, France. 28 p. hal-02749563

**HAL Id: hal-02749563**

**<https://hal.inrae.fr/hal-02749563>**

Submitted on 3 Jun 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

***La promotion d'innovations environnementales par les acteurs-prescripteurs de la Recherche - Développement dans le secteur de la vigne et du vin.***

***Why the extension services and organizations of the French wine industry have difficulties to promote low pesticide inputs alternative techniques?***

**Jean-Marc Barbier,**  
***INRA-SAD, UMR « Innovation », Montpellier***

**Jean-Paul Dubeuf,**  
***INRA-SAD, LRDE, Corte***

# Contexte et objectifs :

Nécessité d'améliorer le profil environnemental du secteur viticole sans nuire à ses capacités exportatrices. Les pouvoirs publics qui ont mis en place par les pouvoirs publics, d'une loi de programmation (dite grenelle) et un plan d'actions (plan ECOPHYTO 2018).

Des mesures et instruments visant à atteindre un objectif une réduction de 50 % de l'usage des produits phytopharmaceutiques à l'horizon 2018.

- 1. Quelles pratiques alternatives à l'usage intensif des pesticides sont effectivement diffusées vers les agriculteurs? Par qui sont elles diffusées ?**
- 2. Pourquoi la diffusion de certaines d'entre elles reste-t-elle limitée?**
- 3. Quelles actions des pouvoirs publics pourraient faciliter leur diffusion ?**

## **Approche théorique préalable; les angles d'attaque**

**1- Un «domaine d'innovation» spécifique**

**2- la question des conditions générales d'adoption des innovations par les agriculteurs**

## **Un «domaine d'innovation» spécifique:**

**La forte dépendance technique des systèmes de production (notamment viticoles) actuels à l'usage des pesticides (*Wilson et Tisdell, 2001*),**

**Très faible élasticité à court terme de la demande en pesticides et le ratio élevé entre produit brut (issu de la vente du vin) et coût des intrants pesticides (*Fernandez-Cornejo et al., 1998*)**

**Les exigences élevées des transformateurs (ici des vinificateurs) en matière d'aspect et de qualité sanitaire de la production (*Mollard et al., 2003*).**

**La concentration de plus en plus forte,, de la distribution des pesticides et des engrais et de la collecte des récoltes par les mêmes entreprises et la dépendance du secteur du conseil en protection des cultures vis-à-vis de la vente des pesticides (*Assouline et al., 2001*)**

## **Un «domaine d'innovation» spécifique:**

**L'IPM Integrated Pest management remplit mal les conditions d'une appropriation et d'une diffusion aisées et rapides, telles qu'elles sont définies par les théories diffusionnistes de l'innovation (*Diederer et al., 2003, Mc Roberts et al, 2000*).**

**Existence de facteurs "psycho-socio-culturels", spécifiques à ces types de changements de comportements : culture du champ propre (*Toubon, 1999*) et sous évaluation de la dangerosité des pesticides (*Nicourt et Girault, 2009*); *Hubbell et Carlson, (1998)* .**

## **La question des conditions générales d'adoption des innovations par les agriculteurs:**

L'accent mis sur la nécessité de mettre en œuvre des démarches concertées ou participatives volontaires (Allen et al., 2001) plutôt que sur la mise en œuvre de mesures réglementaires (taxes par exemple), pour favoriser les changements de pratiques en agriculture (*Zilberman et Millock, 1997 ; Falconer et Hodge, 2000*).

Opposition entre le statut privé ou public des services à mettre en place auprès des agriculteurs, en termes d'efficacité, d'opérationnalité et de neutralité (*Garforth et al. ,2003*)

Le repérage d'innovations chez les agriculteurs eux-mêmes, l'analyse de leur efficacité et domaine de validité et des conditions de leur maîtrise pour une plus large utilisation constitue une voie prometteuse mais encore trop peu explorée (*Pretty et Ward, 2001*)

.

## **La question des conditions générales d'adoption des innovations par les agriculteurs :**

Distinguer clairement dans les programmes d'accompagnement des agriculteurs, les différents profils de fermiers sur la base de leurs objectifs, stratégies et valeurs (management styles) afin de mieux cibler méthodes et contenus des interventions. (*Brodts et al. 2006*) .

L'adoption de nouvelles pratiques est liée à la forme et à la dynamique des relations sociales entre des acteurs de même catégorie ainsi qu'avec les autres acteurs (conseillers) et aux relations dialogiques qu'ils entretiennent entre eux. (*C. Compagnone 2004*)

Très peu d'études cependant se sont attachées à examiner avec quelle intensité et de quelle manière les nombreux acteurs-prescripteurs auprès des agriculteurs font état, dans les media à destination des agriculteurs, des alternatives disponibles (*Asplund, 2010*).



# 1- Matériel et méthodes

✓ **Identification des acteurs de la filière viti - vinicole et positionnement des principaux acteurs-prescripteurs.**

✓ **Choix des innovations techniques alternatives (efficaces) étudiées**

Contre les adventices : Le travail du sol dans l'inter rang et sous le rang et l'enherbement de l'inter rang

Contre les insectes : la confusion sexuelle contre les vers de la grappe (Eudémis et Cochylis).

Contre les maladies cryptogamiques : Les outils d'aide à la décision (OAD) permettant de raisonner les traitements et les doses en fonction du niveau d'infestation, de la pression épidémiologique et du stade végétatif de la vigne.

+ les cépages résistants (variétés hybrides interspécifiques).

# 1- Matériel et méthodes

## ✓ **Sélection documentaire pour la constitution du corpus de textes**

-Moteurs de recherche grand public (Google)

-Sélection des documents techniques issus des sites de présentation des acteurs.

- Exploration systématique des collections des revues techniques nationales spécialisées en viticulture (« La Vigne » et « Réussir Vigne ») et de revues générales de protection des cultures (Phytoma)

-guides techniques à vocation régionale

## ✓ **Analyse quantitative et qualitative du Corpus de textes**

sélection exhaustive des articles traitant des 4 grands types de techniques alternatives

Sélection d'articles généraux susceptibles, de modifier les perceptions des agriculteurs ou de les encourager dans un plus forte prise en compte des questions d'environnement et d'usage de pesticides

**->Dénombrement léxicométrique (LEXICO) et repérage qualitatif d'arguments et de type de discours(PROSPERO)**

# 1- Matériel et méthodes

## ✓ Rencontres avec les acteurs

Discussion des résultats de l'analyse documentaires et des hypothèses formulées

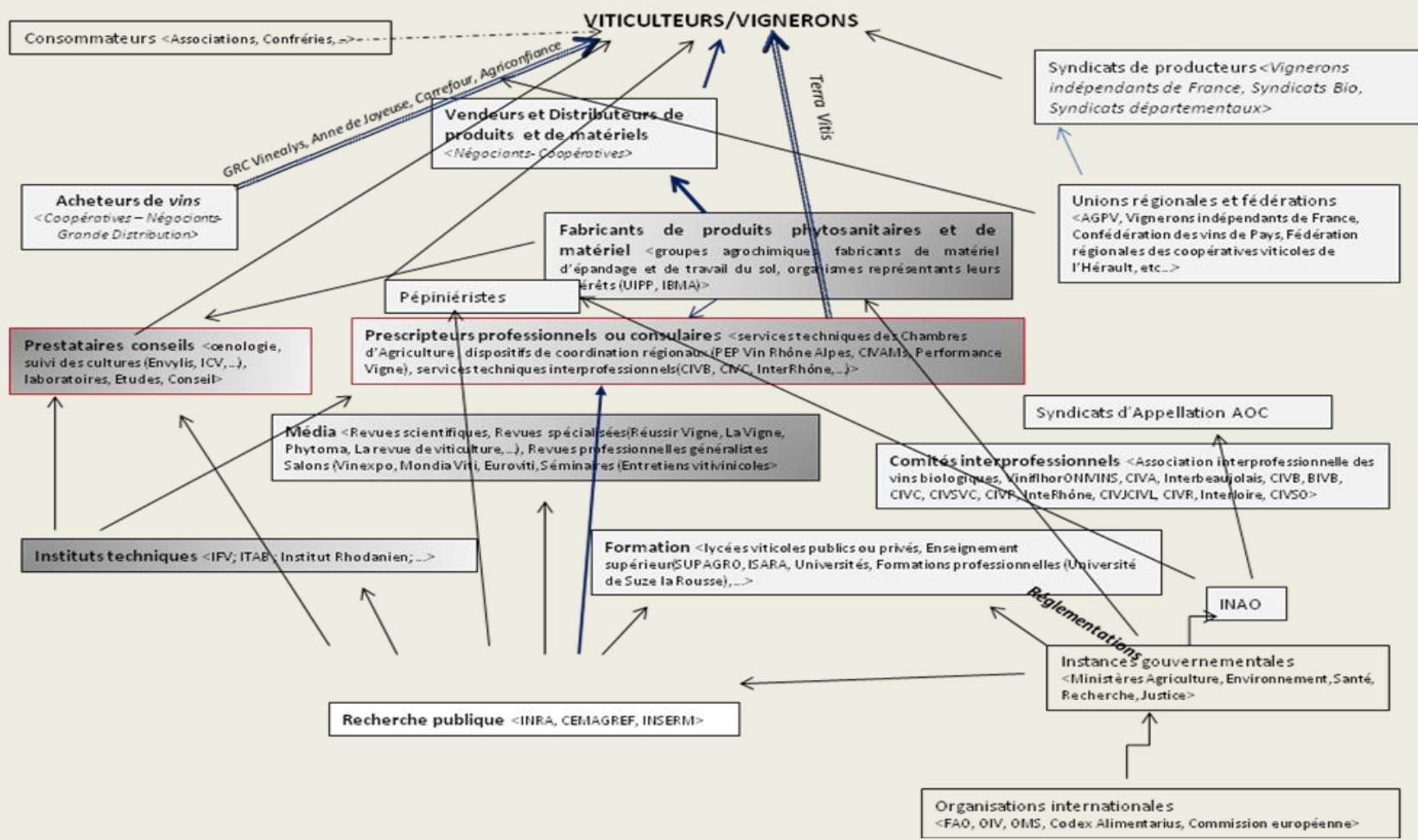
**entretiens collectifs** semi-dirigés avec des les acteurs d'une même catégorie /**entretiens individuels**

## **2. Résultats : Une très grande diversité d'acteurs diffuse de l'information technique sur ces pratiques**

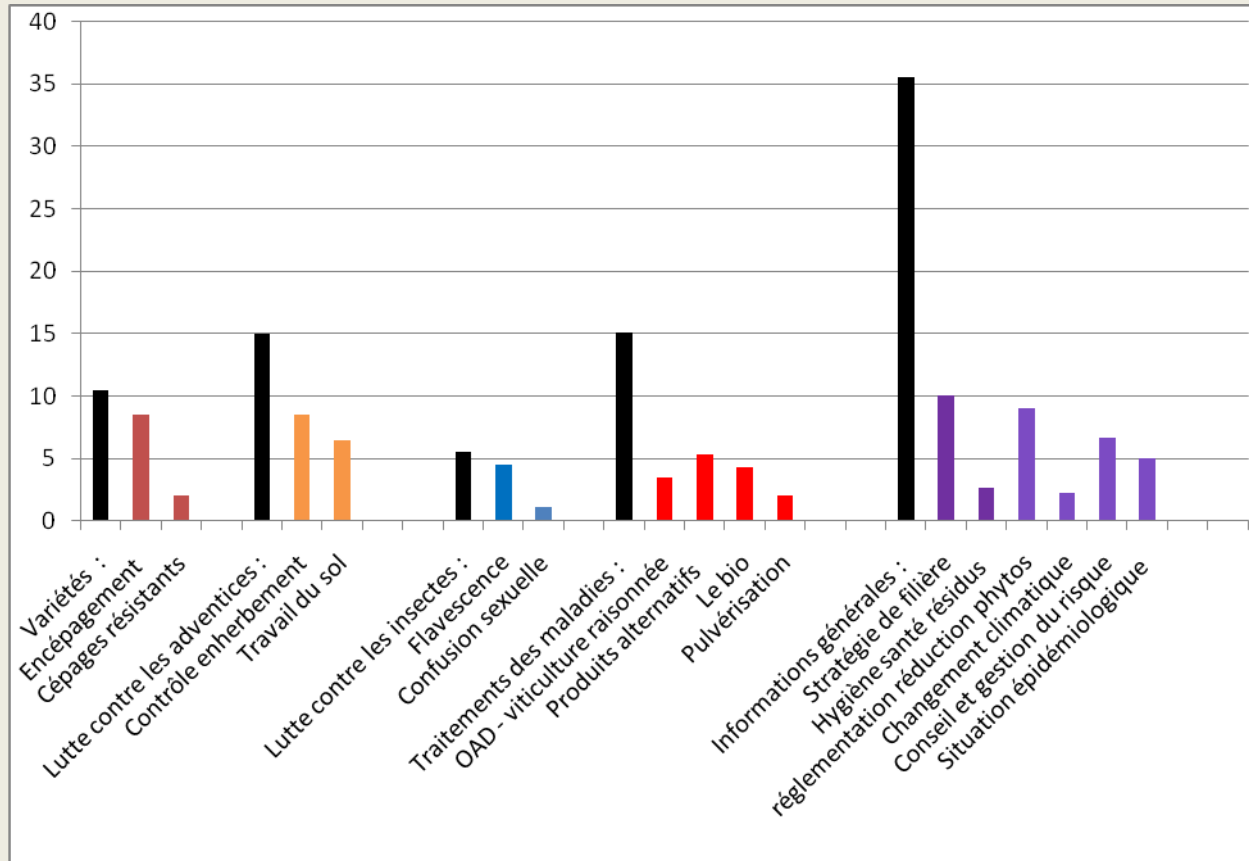
### **Acteurs rencontrés:**

- ✓ **Instituts techniques (IFV, ITAB).**
- ✓ **Chambres d'agriculture départementales (8) et régionales (2).**
- ✓ **pépiniériste (1).**
- ✓ **viticole (1);**
- ✓ **Industriels de la protection des plantes (UIPP et 5 entreprises); fabricants de Substances de Bio-contrôle.**
- ✓ **Organisations professionnelles et interprofessionnelles viti-vinicoles (3)**
- ✓ **Cabinets de conseil privés (2) et société d'agro-distribution (1).**

## 2. Résultats : Une très grande diversité d'acteurs diffuse de l'information technique sur ces pratiques



# Part des articles de la presse viticole traitant d'un thème donné - base 2006-2009 (%)



## **Les outils d'aide à la décision pour le raisonnement des traitements (vigne),**

- ✓ **La majorité des acteurs placent leurs espoirs de réduction du recours aux pesticides avant tout dans le développement résolu de l'usage des outils d'aide à la décision.**
  
- ✓ **Les acteurs soulignent :**
  - ✓ **que leur investissement dans ce domaine est ancien,**
  - ✓ **qu'il a déjà permis des avancées importantes.**
  - ✓ **les apports de la télédétection satellitaire, des réseaux serrés de station météo et des modèles informatiques...**

## **Des techniques alternatives de lutte contre les adventices largement diffusées**

- ✓ **La confusion sexuelle contre Cochylis et Eudémis est présentée comme une technique couteuse et pas toujours efficace**
- ✓ **En viticulture, travail du sol, enherbement de l'inter-rang, diffusés depuis plus d'une décennie ;**
- ✓ **Des cépages hybrides résistants, rarement présentés comme une alternative à moyen terme**



- ✓ Une communication intense, centrée sur un petit nombre de pratiques ;
- ✓ De nombreux obstacles au développement des solutions préventives

## **Mais la réduction des pesticides est peu évoquée dans les discours sur les enjeux et stratégies de la filière « vigne et vin ».**

- ✓ les logiques de rendement, réduction des coûts pour être plus compétitif (résumés en logiques de marché dans l'analyse) prévalent sur toutes les autres
- ✓ références au besoin de changement (rhétorique du changement),
- ✓ les discours qui font appel aux capacités de gestionnaires des viticulteurs
- ✓ Dans les rapports d'expertise analysés sur l'avenir de la filière, le discours écologique n'entre qu'en 20<sup>ème</sup> position dans l'argumentation
- ✓ Les sujets environnementaux sont très souvent évoqués mais se réfère plutôt à des déclarations d'intention,

## **Un constat partagé d'une compatibilité difficile entre les injonctions de réduction des pesticides et les priorités de la filière**

▪

**Ces injonctions se heurtent à l'avis des acteurs rencontrés, aux obstacles suivants :**

- des lacunes dans les connaissances;**
- Les difficultés de mise en place d'organisations collectives au niveau de territoires:**
- L'incompatibilité des pratiques alternatives avec les exigences des filières.**

## **3- Discussion**

*Des hypothèses de travail confirmées*

*Des mécanismes de verrouillage (Lock in; Cowan et Gunby, 1996)*

*Besoin de signaux clairs et d'incitations (politiques publiques)  
avec un accompagnement pour la mise en œuvre des alternatives*

# Conclusion

**Des propositions concrètes peuvent être transmises à la puissance publique afin d'améliorer la gouvernance et l'organisation des dispositifs d'information de conseil et d'accompagnement des viticulteurs avec une visibilité temporelle sur le long terme des actions**

- Organiser le conseil technique en associant tous les prescripteurs
- Aménager certaines réglementations en revisitant les obligations de traitement
- Revisiter la notion de responsabilité du prescripteur vis-à-vis de l'application de doses homologuées
- Soutenir l'effort de re-conception des systèmes de culture par la création de réseaux technologiques,
- Encourager les dynamiques collectives pour la maîtrise des bio-agresseurs

**Merci de votre attention**